

UNIVERSITE LILLE 2 – DROIT ET SANTE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE

CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN EN TECHNIQUES BIOLOGIQUES
- BAP A -

SESSION : 2006

EPREUVE PROFESSIONNELLE D'ADMISSION

Durée : 30 minutes- coefficient : 3

L'USAGE DE LA CALCULTRICE NON PROGRAMMABLE EST AUTORISE
TOUS DOCUMENTS ET AUTRE MATERIEL ELECTRONIQUE SONT INTERDITS

INSTRUCTIONS

Attention : il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête des copies à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie des copies mènera à l'annulation de votre épreuve.

Ce dossier comporte deux pages y compris celle-ci.

1. Vous devez reconnaître le matériel présenté. Indiquez son nom et le n° correspondant. (/5)
2. Vérifiez l'étalonnage d'une micropipette de 200 μL mise à votre disposition. (/4)
3. Préparez 20 mL de solution de NaCl à 180 mM. La diluer ensuite pour obtenir une solution à 72 mM. (/6)
4. Vous disposez d'une solution de Tris. Vous avez besoin de 20 mL de cette solution à pH 7,8 : les ajuster au bon pH. (/5)